

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE  
Annonces 14 ct. le mm.  
Réclames 40 ct. le mm.  
Mortuaires 30 ct. le mm.  
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

## VALAISAN

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE  
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel . . .	32.—	18.50	9.—
Avec Bulletin officiel . . .	40.—	21.—	11.50

Etranger : Demander le tarif

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice Tél. (025) 9 65 61 - 62  
Sion (027) 2 31 51 - 52  
Martigny (026) 6 18 86 C. c. p. II c 274

## Le problème du travail est un devoir

Le travail est l'instrument de toute civilisation. Toute la différence entre l'homme primitif et l'homme civilisé vient du travail, de l'activité réglée par laquelle l'homme applique son esprit à poursuivre une fin plus lointaine que la satisfaction immédiate.

Le sociologue Cavallera, dans son Précis de la doctrine sociale catholique, le montre bien quand il dit :

« L'histoire de la civilisation n'est pas autre chose, prise par un certain aspect, que l'histoire du travail et de ses conquêtes. Qu'il s'agisse du développement personnel (physique ou intellectuel) ou de l'organisation sociale, c'est le travail qui est l'agent universel et nécessaire de ce progrès... C'est par le travail que l'homme, individu ou collectivité, tire le meilleur parti de lui-même, développe ses virtualités, prend pleinement conscience de ce qu'il peut faire, s'associe en un mot, et c'est là sa dignité souveraine, à l'œuvre créatrice de Dieu. »

Si les sauvages restent dans leur état de sauvagerie, c'est avant tout par incapacité d'appliquer leur esprit à des fins de cette nature. C'est pour cela aussi qu'ils sont paresseux.

L'homme, en général, n'est poussé au travail « que par un motif spécial

qui lui donne à penser que le travail vaut la peine d'être fait. Chez les sauvages qui se soucient peu du lendemain, qui n'ont guère d'aises à satisfaire, dont les biens sont d'une telle nature qu'ils ne les peuvent accumuler, les seuls stimulants de l'activité sont la nécessité ou la contrainte », note justement Westermarck dans son ouvrage *L'origine et le développement des idées morales*.

M. le Conseiller fédéral Wahlen, dans son intervention de dimanche dernier au quart d'heure agricole de la radio, soulignait, lui aussi, combien souvent l'aide aux pays dits sous-développés était rendue difficile, voire inopérante, par cette insouciance du lendemain qui caractérise les non-civilisés.

La civilisation vient du travail. Le devoir du travail est donc un devoir premier, et, d'une certaine manière, le premier.

Le premier, en tant que tous les autres visent à mettre l'homme dans

les conditions nécessaires à un bon travail. Il s'impose à tous les hommes « sans exception », proclame Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum Novarum*. « Tous ceux qui le peuvent doivent travailler », dit le quatrième Concile de Malines en 1920... « l'oisiveté est mauvaise pour tous. S'il en est qui ne soient pas obligés de travailler pour vivre, il convient cependant qu'ils travaillent, soit pour leur bien propre, soit pour le bien commun (art. 47) ... Que celui qui est libéré du souci des choses temporelles vague aux spirituelles; et que celui qui est libéré du souci de sa propre vie consacre ses forces au bien d'autrui, de façon à mériter réellement cette récompense du travail dont on peut dire qu'il l'a reçue avant d'avoir accompli l'œuvre qui doit la mériter (art. 48). »

L'homme qui ne travaille, pas, l'oisif, commet, par conséquent, une faute morale dont la gravité est proportionnelle à celle de son devoir de travailler.

La paresse, dit un vieil adage, est la mère de tous les vices. On pourrait même ajouter : elle est elle-même un vice fondamental, et le travail est le point de rencontre de toutes les vertus.

« Le travail fut sa vie », cette épithète que l'on peut lire parfois dans nos cimetières valaisans montre bien la haute estime qu'ont du travail les gens de la terre.

« Le riche oisif n'a pas le droit de se croire quitte envers la société parce qu'il a payé le juste prix de ce qu'il a consommé. Il ne suffit pas qu'il paie de son argent, il doit payer de sa personne. Carlyle a dit avec raison : L'argent seul ne paie rien, il faut payer

de sa personne et de sa vie. » L'équité demande que, en échange de ce que ses semblables font chaque jour pour lui, il fasse aussi lui-même quelque chose pour eux », ainsi argumente Garriquet.

Il en résulte que le travail n'est pas une simple activité accidentelle provoquée par le besoin et limitée à celui-ci et que le travail n'est pas une malédiction comme on l'a cru longtemps.

La peine du travail est le résultat du péché originel. L'homme non déchu eût travaillé dans la joie, mais il eût travaillé. « Jéhovah, dit la Genèse, prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le travailler et le garder. »

L'homme non déchu se fût servi de son intelligence, il eût progressé. Mais tout cela se fût fait sans peine, comme, parmi nous encore, l'homme en parfait état de santé physique et morale travaille presque sans peine, et s'il en a quelque peu malgré tout c'est qu'il n'existe pas d'homme parfaitement sain.

Mais le travail, par contre, n'est pas en lui-même le but de l'homme. Ceci s'oppose à cette religion du travail que l'on trouve dans le socialisme contemporain et, spécialement, dans sa forme bolchévique. Le travail n'est qu'un moyen, le moyen central du développement humain, celui autour duquel s'ordonne toute la vie. Le but, c'est l'œuvre à laquelle le travail conduit, et tout d'abord le développement humain, la perfection de l'homme par la perfection du genre humain, et finalement la gloire de Dieu par la perfection du genre humain.

C.

### Un compte courant

à la



évite le souci des échéances

### Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

Sierre — SION — Martigny

Capital et Réserves : Fr. 10.730.000.—

### Notre chronique de politique étrangère

## Un autre « Pearl Harbour »...

par Maître Marcel-W. Suès

Ce n'est plus le torpillage d'une flotte au repos dans un port des îles Hawaï ; c'est le torpillage de toute une politique de détente et d'espérance. Certes une conférence au sommet peut traiter de tous les sujets qui lui semblent bons. Cependant, par la voie des chancelleries, un ordre du jour avait été établi et accepté par les quatre intéressés. Il comportait la situation à Berlin, la réunification de l'Allemagne et le problème du désarmement. En posant comme question préjudicielle un différend qui ne concerne que l'URSS et les Etats-Unis, M. Khrouchtchev a faussé la règle du jeu diplomatique, n'a songé qu'à sa propagande, à sa thèse, à son besoin d'imposer son point de vue. Une négociation, pour qu'elle soit constructive, ne peut aboutir qu'à un compromis. On ne s'engage pas dans cette voie par un ultimatum initial.

Imagine-t-on l'indignation qui étreint l'opinion publique américaine lorsqu'elle apprend que son Président, unanimement respecté, sans distinction de partis, est brusquement devenu « persona non grata » sur les bords de la Moskova, que le chef du gouvernement qui l'avait invité, se dédit, alors que lui-même a été accueilli avec mille égards sur le sol du Nouveau-Monde ? Un pareil camouflet, qui est sans précédent dans les annales des relations internationales entre grandes puissances, rappelle précisément celui infligé lors de la trahison nipponne, le 7 décembre 1941. Oncle Sam y frisa le K.O. « Remember Pearl-Harbour » devient le slogan des Américains qui entrent alors en guerre aux côtés de l'héroïque Grande-Bretagne contre la trilogie des dictatures hitlérienne, fasciste et japonaise. Le 6 et le 9 août 1945, les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki effacèrent cette trahison que le malheureux peuple nippon paya de centaines de milliers de vies innocentes. Gageons que les millions de Yankees stupéfaits devant un tel tour de passe-passe, n'en oublieraient pas davantage l'impertinence infligée aujourd'hui à leur plus haut représentant.

Mais élevons le débat. Peu importe que M. Khrouchtchev soit gêné aux entournures par une soi-disant droite ultra-nationaliste qui se refuse à tout apaisement, préférant conserver une situation instable qu'on peut accommoder à

toutes les éventualités du moment. Peu importe, qu'avec l'orgueil qui le caractérise et l'incite à donner des leçons de morale à un monde qui fut horrifié par tant d'agissements semblables à ceux qu'il réprovoque si fort aujourd'hui, M. Khrouchtchev ait cru devoir déranger tant de gens et susciter tant d'espérances, pour aboutir à un si maigre résultat et à une aussi grosse désillusion. Peu importe que dans cette affaire Powers, il y ait encore tant de points obscurs et même incompréhensibles. Peu importe qu'à la place d'un modeste avion les savants soviétiques aient lancé un super-spoutnik capable de photographier tout à son aise et sans aucune retenue, toutes les régions, tous les états, tous les continents qu'il survole.

### Les rôles renversés

Mais l'essentiel c'est que, pour de longs mois, la paix est compromise, incertaine, que tout l'édifice de la reprise d'une mutuelle confiance, si difficilement construit, étiayé, élevé, s'est écroulé dans un fracas de propos blessants et malsonnants. Qu'on ne vienne surtout pas nous dire que l'espionnage n'est qu'américain et que les Russes devraient le stigmatiser. M. Herter tient prêt un énorme dossier qui contient des milliers d'infractions tout aussi graves, si ce n'est semblables. Des dizaines d'appareils ont déjà épié les frontières de l'Empire marxiste. M. Khrouchtchev le sait mieux que quiconque. Pourquoi a-t-il magnifié ce cas et ce cas seulement ? Etait-ce pour faire mieux avaler le lancement du « vaisseau de l'air », parti quelques jours plus tard, pour accomplir toutes les 90 minutes, un raid autrement plus indiscret que celui de l'U-2 ?

Les progrès en fusées, bombes et rayons mortels, auxquels M. Khrouchtchev faisait allusion dans un récent discours, sont-ils à ce point foudroyants, que pour ne pas engager l'avenir, le chef du gouvernement de Moscou, a préféré se réserver la possibilité d'un recours à la force ? La coexistence pacifique, décollant d'une entente sincère entre l'Est et l'Ouest, est-elle devenue vieille baderne dont on cherche à se débarrasser, pour en revenir à une politique d'intimidation ? L'attitude conciliante qu'av

lendemain de l'alerte de Berlin, en 1958, M. Khrouchtchev avait adoptée pour circonvier les Occidentaux, n'était-elle qu'un attrape-nigaud, une colle-à-mouches, que l'on rejette lorsque l'on constate qu'il ne trompe plus personne ?

Désormais, même si le pire est évité, l'alerte aura été trop vive pour que les chancelleries et les plus grands hommes d'état s'y laissent prendre une seconde fois. Nous retournons à une période de suspensions et précisément d'espionnage intensifié, qui rendra impossible les rapports pacifiques entre les nations.

De plus, si en boycottant le Président Eisenhower, M. Khrouchtchev a cru fai-

re le jeu du futur candidat démocrate à la charge suprême de l'Union, il se trompe lourdement. Les Américains ne goûtent guère que l'on s'immisce dans leurs affaires intérieures. Le vice-président Nixon, candidat du même parti républicain que son chef actuel, voit ses chances décuplées par le geste discourtis de l'homme d'état russe. Or M. Khrouchtchev l'a déclaré lui-même : « Nixon est encore pire qu'Eisenhower ». C'est tout ce qu'il peut attendre de cette maladroite intrusion.

Allons ! la seule grande victime de cette bombe diplomatique, c'est la paix. Elle est bien malade.

## Moi, boire du lait !

Combien de fois n'ai-je pas entendu cette exclamation à l'époque où je faisais beaucoup de sport avec mes élèves, et nombre de jeunes. Cette exclamation, elle venait parfois des gens auxquels je donnais le conseil de se mettre au lait, mais bien plus souvent de la part d'adultes considérant que boire du lait c'est se montrer original, singulier même.

« Le lait, bon pour les enfants et les vieillards à l'estomac délabré, disaient-ils, et encore. Mais des hommes, des jeunes en pleine forme, vous n'y pensez pas. » On me regardait un peu comme certains Français considéraient Mendès-France.

Les médecins s'en mêlèrent, et, dans l'esprit de nombreuses personnes inquiètes pour leur santé, le lait, impur, pas très propre, porteur de bacilles et de germes, fut considéré comme dangereux et consommé avec méfiance. On lui préférait toutes sortes de succédanés, très chers naturellement et d'une valeur relative. A coup de réclame, ces produits supplanteront peu à peu le lait dans beaucoup de familles. Par contre, presque aucune réclame en faveur du lait ne se faisait, bien qu'en notre pays la qualité de ce produit ne cessât de s'améliorer grâce à des prescriptions de plus en plus sévères. En Suisse, pays producteur de lait, dans certains milieux on n'en boit quasiment plus, comme on mange de moins en moins de pain. Ce qui n'empêche nullement ces mêmes milieux de vitupérer contre le prix du lait.

Nos jeunes, élevés au thé et nourris de produits maltés ou à base de cacao, avaient perdu le goût du lait. Heureusement, leur esprit non conformiste a agi dans ce domaine comme en beaucoup d'autres. Ils se disent :

Après tout, durant des siècles, les peuples ont bu du lait, mangé du pain et de la viande. Ce furent pour eux les nourritures de base. Pour-

quoi nous les déconseille-t-on ?

Beaucoup d'entre eux prennent goût au lait, et continuent. On ne passe plus pour un minuscule, lorsqu'on boit une bonne tasse de lait, un verre de boisson à base lactée infiniment préférable à ces liquides sans valeur imités d'outre-Atlantique.

On redécouvre le lait, meilleur qu'autrefois, pasteurisé, homogénéisé, frais, délicieux. Toute une jeunesse se y remet, comme je fis, enfant,

Henri Pidoux.

## L'agrandissement de l'Hôpital orthopédique...

Le 27 mai 1959, le Grand Conseil vaudois accordait la garantie de l'Etat aux emprunts nécessaires à l'extension de l'Hôpital orthopédique, à Lausanne.

Mais, si précieux que soit cet appui il n'assure pas le financement de ces importantes constructions, dépenses qui sont entièrement à la charge de l'établissement. C'est donc avec autant de reconnaissance que de préoccupation que la direction de cet Hôpital a vu s'ouvrir, en automne 1959 le premier chantier. Par étapes successives, les travaux se poursuivront sans relâche jusqu'à fin 1961. L'Hôpital orthopédique comprendra alors 110 lits, divers services spécialisés, un centre de physiothérapie, une installation d'ergothérapie, etc.

En attendant ces perspectives encore lointaines, l'établissement poursuit son fécond labeur sous la présidence de M. Burnat, assisté du Dr Louis Nicod, médecin-chef, de Mlle Denking, infirmière-chef, et de M. Henchoz, administrateur.

L'Hôpital a enregistré 24,967 journées de malade dont la majorité concernaient des patients vaudois, valaisans et fribourgeois. On a pratiqué 301 opérations, 2604 radiographies. Il y a eu 3106 consultations au service de polyclinique. Le service

par une sorte d'instinct, alors que des années durant, je souffrais de l'estomac et que, de 12 à 14 ans, je ne passais pas une semaine sans manquer la classe. Nous n'avions ni bananes ni ces innombrables produits qu'on trouve en pharmacie. J'avais du lait, simplement, j'en buvais beaucoup, et, grâce à lui, je me suis si bien retapé que j'écris ces lignes à l'âge de 75 ans, après une vie très chargée, après avoir élevé une grande famille et consacré une bonne partie de mon existence aux jeunes, à l'école, en colonie, en chef de football, chez les éclaireurs, etc. Ce n'est pas moi qui, dédaigneusement, dirai : « Moi, boire du lait ! »

Certainement, répondrais-je, avec grand plaisir, et en levant mon verre à la santé de mes gars qui reprennent peu à peu le goût de cette boisson naturelle, pure et saine, la boisson que réclament les millions d'enfants sous-alimentés auxquels nous ne pouvons penser sans une profonde émotion. Du lait, du lait, nous crient-ils. Du lait, du lait, pour sauver de la mort des milliers de nourrissons.

Tandis que chez nous, trop de gens continuent à dire, dédaigneux : « Moi, boire du lait ! »

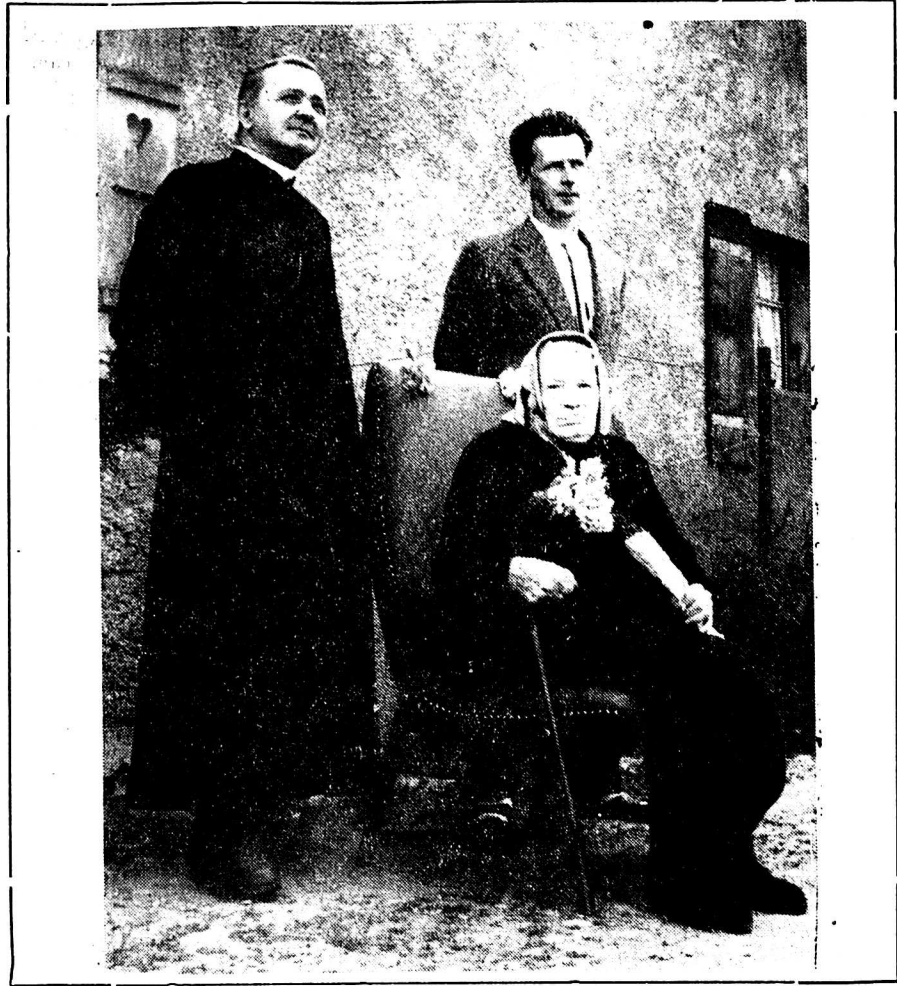


Collombey-Muraz

194 ans à elles deux !

N'est-il rien de plus beau dans la vie d'une communauté que le respect de celle-ci à l'égard de ses vieillards. En effet, ceux qui ont assuré la continuité de la vie villageoise, qui ont contribué à la maintenir, ceux qui nous ont précédés ont droit à toute notre affection

surtout lorsqu'ils atteignent un âge respectable. L'autorité communale de Collombey-Muraz est à féliciter pour son initiative fort heureuse, celle de remettre un fauteuil accompagné de quelques bonnes bouteilles et d'une friandise aux deux personnes les plus âgées de la



commune : Mmes Céline Carraux-Turin et Caroline Diaque-Carraux, âgées respectivement de 98 et 96 ans.

Pour Mme Céline Carraux-Turin, ce fut le dimanche 8 mai que M. le président Sylvain Chervaz, accompagné de M. le vrd Curé Bamman, desservant de la paroisse de Collombey, auxquels s'étaient joints MM. Alfred Chervaz, vice-président, et Jean Borgeaud Municipal, à l'occasion d'une petite manifestation remit les présents de la commune, non sans féliciter la jubilaire qui vit avec sa fille Anna Turin, et ses deux fils, célibataires. Le village de Collombey-le-Grand est fier de sa doyenne et lui a prouvé son affection lors de cette brève manifestation du 8 mai.

Quant à Mme Caroline Diaque-Carraux, c'est entourée de ses enfants (3 filles et 2 garçons), 31 petits-enfants et arrière-petits-enfants, qu'une sympathique manifestation réunit dimanche dernier, le président M. Sylvain Chervaz accompagné des conseillers Joseph Buttet et Emile Ramseyer ainsi que du vrd curé Défago, de la paroisse de Muraz.

La jubilaire a le bonheur de posséder encore un frère, M. Hyacinthe Carraux, âgé de 84 ans. Mme Caroline Diaque-Carraux possède une excellente mémoire et amuse son auditoire par ses anecdotes d'antan. Sa santé n'a d'égale que sa bonne humeur ; à son âge elle lit encore facilement sans lunettes, ce qui est assez rare. Notre objectif a saisi la jubilaire assise devant sa maison, à Muraz, dans le fauteuil que venait de lui remettre M. le président Chervaz (à droite). Nous avons trinqué avec elle un verre de l'excellent vin qui lui fut également remis par la commune ; Mme Diaque nous a étonné par sa verdeur. Souhaitons que ses enfants, petits-enfant et arrière-petits-enfants aient encore de nombreuses années à la choyer et qu'elle obtienne le fauteuil de centenaire.

Le «Nouvelliste» présente ses vœux les meilleurs de santé et de bonheur à la doyenne et à la vice-doyenne de Collombey-Muraz.

La maison d'école de St-Maurice sous la pioche des démolisseurs

Il y a une année, le «Nouvelliste» du 21 mai 1959 consacrait un reportage illustré à la salle des spectacles qui était démolie par une école de recrues P.A. Hier c'était le tour de la maison d'école de disparaître... scientifiquement.

Alors que pour la halle de gymnastique on effectua la démolition le plus rapidement possible, le bat. P.A. I profite de la présence d'un cours de protection civile qui groupe une septantaine de membres, pour raser la maison d'école selon toutes les règles de l'art. C'est peut-être moins spectaculaire... mais ça fait plus de bruit. Tandis que les hommes du capitaine Blattner, de Monthey, (cp. P.A. I/1) et du capitaine Rychner (cp. P.A. III/1) s'efforcent d'enlever toute trace de ce bâtiment, il nous plaît de

rappeler que la maison d'école a été achetée en 1892 à la famille De Rivaz. Cet immeuble fut transformé durant les années suivantes. Mais 33 ans plus tard, il était déjà trop petit et en 1928 il fallut l'agrandir et le rénover. Soulignons que ce projet fut fort combattu et que tout en adressant une pétition au département de l'Instruction publique, des citoyens lancèrent même un appel aux contribuables. 32 ans ont à nouveau passé et les difficultés surgies en 1928 se répètent : la maison ne répond plus aux exigences actuelles. Il a fallu reconstruire. Espérons que cette leçon porte ses fruits et que nos écoles prévoient suffisamment de place pour un agrandissement, certainement probable, du nouveau groupe scolaire. Jean



Voici le moment précis où tout un angle de la maison d'école s'écroule avec fracas et poussière. Le trax militaire du premier plan l'a littéralement arraché au moyen d'un câble d'acier. Préalablement les hommes de la P.A. avaient affaibli les fondements de ces murs par de profondes excavations. Des lances d'incendie furent simultanément mises en action pour diminuer la poussière. (Photo A. L., Nouvelliste)

Suisse-Hollande 3-1

On remarqua que l'équipe hollandaise n'était pas le foudre de guerre annoncé et que sur la base de sa performance, on croit davantage à sa défaite (2-1) devant la Belgique qu'à sa victoire (9-1) sur le même adversaire l'automne dernier. Nous sommes contraints de constater néanmoins que les Suisses poursuivent leur progression. Le maillot national n'est désormais plus un emblème de ridicule et même de honte. Deux victoires en trois matches : nous sommes

décidément comblés et ce qui nous réjouit ce n'est pas tant la victoire mais la manière dont elle fut acquise : l'équipe nationale se remet à jouer, elle a trouvé un moyen d'expression et elle parle maintenant un langage qui redevient clair. Plus que la victoire c'est la renaissance de l'esprit qui compte ; de la camaraderie ; de l'effort partagé avec plaisir. Meilleure (dix fois meilleure) que contre la sombre Belgique, meilleure que contre le Chili, souple et généreuse : on

sent qu'elle a quelque chose à dire.

Il est évident que le rythme secondaire sur lequel s'est disputé ce match l'a desservi et que la lenteur de l'adversaire lui a laissé une grande latitude de mouvement. Dans l'absolu elle est certainement encore loin des équipes qui dominent le football mondial. Cependant il faut rester à son sujet dans les mesures de comparaison et se contenter d'établir un parallèle avec elle-même, c'est-à-dire ce qu'elle fut il y a une année ; il y a quelques mois encore, avant l'arrivée de Rappan. Considéré sous cet angle le problème suisse au niveau de l'équipe nationale semble tout de même s'acheminer vers une solution satisfaisante.

L'équipe suisse est encore malade : c'est certain. Mais elle n'est plus à l'article de la mort. Convalescente, elle peut sortir prendre l'air et se refaire une mine de bonne santé. Si nous la présentons à l'étranger, nous ne ferons plus figure d'écervelés.

M. Rappan vous êtes décidément un tout grand bonhomme. C.

De grands champions en première nocturne à Sion ce soir

Les amis du FC Sion ne voudront certes pas manquer cette grande rencontre qui s'annonce avec la présence, au Parc des Sports de Sion, de l'équipe professionnelle d'Istanbul, Feriköy.

Feriköy compte dans ses rangs 6 internationaux actuellement sélectionnés dans l'équipe nationale de Turquie.

Les Visiteurs, peu connus en tant que footballeurs, ne quittent guère leur pays et nous aurons la chance de les voir évoluer pour leur premier match d'une tournée d'un mois en Suisse et en Allemagne.

Leur jeu, basé sur une grande mobilité, très rapide et surtout technique, est digne des toutes grandes formations que nous aurons eu l'occasion de voir à Sion. La moyenne d'âge des joueurs qui évolueront ce soir n'est que de 23-24 ans seulement ! De quoi réjouir les jeunes attaquants du FC Sion qui trouveront là des joueurs de taille.

Rappelons que Feriköy est, sur 20 équipes professionnelles disputant le championnat professionnel de Turquie, 6ème au classement, position qui ne fait que confirmer sa valeur.

Tous les supporters du FC Sion seront là pour encourager leurs couleurs, car, après ces quelques derniers dimanches de championnat suisse, ils le méritent bien.

plisse. On nous annonce que des sections de Chippis, Sierre, Sion, Martigny, St-Maurice et Monthey se sont déjà inscrites en bon nombre et que d'autre part on envisage la participation d'équipes hors canton. Voilà un nouvel attrait à ces joutes sportives que personne ne voudra manquer. Aussi que chacun réserve d'ores et déjà la journée du 26 juin à nos braves gymnastes qui œuvrent en faveur de l'éducation physique de notre jeunesse. Les spectateurs ne regretteront pas leur déplacement mais au contraire seront enchantés de la bonne qualité du spectacle.



Grand Prix Vespa avec participation internationale à Zurich-Oerlikon

Le 1er juin 1960, à l'occasion de l'ouverture de la «Piste de course ouverte» à Zurich-Oerlikon, une course derrière moteur Vespa aura lieu.

Plusieurs grands coureurs internationaux se trouvent déjà sur place pour s'entraîner.

Cette course est une nouveauté sensationnelle pour la Suisse, bien qu'en Italie par exemple on l'ait fait déjà plusieurs fois et avec grand succès. C'est le modèle Grand-Sport 150 cc, qui a été choisi comme stayer. Il ne fait pas beaucoup de bruit et est plus stable que les machines servant habituellement de stayer sur nos pistes. En outre, cette manière de courir plaît énormément aux coureurs.

Prochainement, une communication paraîtra qui donnera le nom des coureurs.

Narcisses sur mon bureau !

Un air de printemps emplit les bureaux de notre Rédaction depuis que la direction du chemin de fer Montreux-Oberland-Bernois nous a envoyé un gros bouquet d'odorants narcisses. C'est à un geste très aimable, qui nous touche et pour lequel nous lui exprimons notre sincère gratitude. Car ses fleurs au parfum délicat non seulement jettent une note gaie sur nos ternes papiers, en faisant rêver d'évasion, mais — ô miracle — ont réussi à éclipser l'odeur du cigare de M. Chevalley. R.



Où irons-nous le 26 juin ?

Comme nous l'annoncions dernièrement, les deux sections séduisantes organiseront le 26 juin une journée cantonale de gymnastique féminine qui se déroulera sur le terrain de l'Ancien Stand. Différentes commissions sont à l'œuvre depuis plus de trois semaines et Monsieur Marco Donazzolo qui a la supervision de toute l'organisation est persuadé que grâce aux membres dévoués de son état-major le succès de cette manifestation est assuré.

Plus de 150 gymnastes participeront au travail de section, aux disciplines individuelles et, sous forme de compétition, se déroulera pour la première fois le volley-ball, si bien que les nombreux spectateurs pourront assister à un spectacle d'élégance, d'adresse et de sou-

Hier a été inaugurée la galerie Zermatt-Bricola

principal collecteur de la Grande-Dixence

(de notre envoyé spécial)

Quelque deux cents personnes ont participé hier aux manifestations destinées à marquer cette date historique qu'est le percement de l'importante galerie reliant les chantiers de Zermatt à ceux de Bricola. Il s'agit là en effet du principal collecteur amenant l'eau au barrage de la Grande Dixence.

En avril dernier les deux équipes, après de longues années d'effort, s'étaient rencontrées au lieudit la «Motta Rota». Jamais raccourci n'avait été si parfait. Malgré toutes les difficultés que posait la triangulation dans ce secteur délicat les géomètres étaient arrivés à rejoindre les deux extrémités de ce vaste boyau d'une vingtaine de kilomètres, presque au centimètre près. Il convenait

de fêter au mieux cette étape qui sera peut-être la plus importante avant l'inauguration du barrage en 1965 puisque le trait d'union est actuellement tiré entre le Val des Dix et la vallée de Zermatt.

Près de deux heures de traversée

Hier matin donc, par un temps extrêmement pluvieux, les participants à cette inauguration à laquelle les avaient si généreusement conviés Grande Dixence S. A. et les deux entreprises qui ont réalisé le percement soit Losinger et Schönbühl ont gagné la station de Zermatt par le train. Après avoir grimpé quelques kilomètres encore à l'aide du train du Gornergrat, le groupe a été transporté en voitures et en jeps jusqu'au chantier d'Hohwäng, entrée de la galerie, côté Zermatt, où une sympathique collation lui fut offerte. Elle donna l'occasion à M. Murer, entrepreneur de la Maison Schönbühl de saluer ses hôtes et de rappeler l'importance de ce percement. Une superbe plaquette souvenir fut alors remise à chacun. Puis ce fut la longue traversée en galerie, deux heures durant à bord de wagnons, jusqu'au chantier de Bricola, soit à une dizaine de kilomètres. La galerie était en plusieurs endroits ornée des drapeaux valaisans, suisses et même vaudois.

C'est sous les airs dynamiques de la fanfare des Haudères que s'est ouverte la réception de Bricola.

Le banquet fut servi dans la vaste cantine du chantier où plusieurs personnalités prirent la parole, notam-

Deux journées consacrées au suffrage féminin

C'est à l'Hôtel Victoria à Brigue que se réuniront à l'occasion de leur 49ème assemblée les délégués de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

Samedi, le 21 mai prochain, dès 15 h, s'ouvrira la partie officielle. Après le banquet servi à l'Hôtel de la «Couronne», aura lieu une séance publique à 20 h 30.

Les débats reprendront à l'Hôtel Victoria, dans la matinée de dimanche, au cours desquels M. Max Liniger donnera une conférence. Une excursion à Unterbach est prévue dans l'après-midi du même jour.

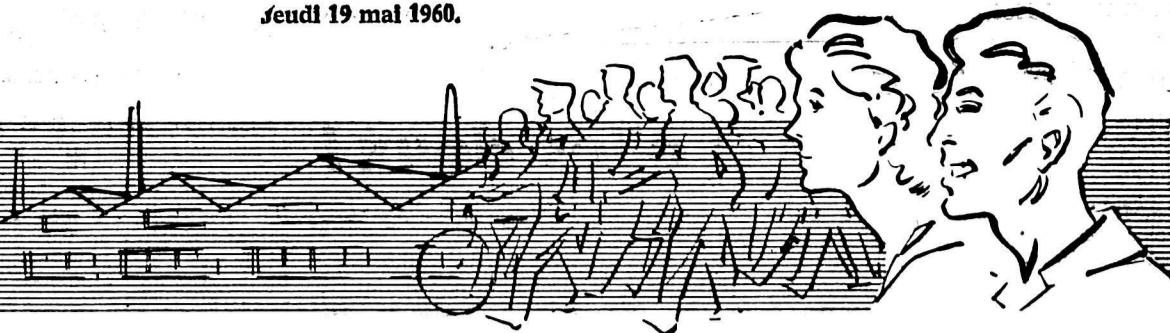
ment MM. Masshardt vice-président du conseil d'administration de Losinger, Fonjallaz, ingénieur en chef, Choisy, président du conseil d'administration de Grande Dixence S. A., Maistre, président de la commune d'Evolène, et Lampert, président du gouvernement. Ce dernier devait avoir une pensée spéciale pour tous ceux qui durant des années ont peiné à l'intérieur de ces galeries, ont été victimes d'accident ou ont contracté des maladies. M. Lampert devait terminer en remerciant la Grande Dixence et les entreprises qui œuvrent pour son compte d'avoir fait de nos torrents dévastateurs des sources d'énergie.

En plus des divers ingénieurs, entrepreneurs et personnel de la Grande Dixence étaient également présents à cette journée M. Masini, vice-consul suisse d'Italie à Brigue, M. le conseiller d'Etat Marcel Gard, plusieurs hauts fonctionnaires de l'Etat du Valais tels que MM. Amez-Droz, Blanc et Veuthey, ainsi que les représentants des syndicats d'ouvriers.

Précisons pour terminer sur une note un peu technique que cet important collecteur qui a exigé plus de quatre ans de travaux servira à amener au barrage de la Grande Dixence les eaux recueillies dans les vals d'Hérens et de Zermatt. Les étapes qui ont marqué ce percement sont les tronçons séparant les chantiers de Cheilon (côté Hérémence) à Bertol, Arolla, Bricola, Hohwäng et Trift (côté de Zermatt). La longueur totale de la galerie reliant Trift à Cheilon est de 25 km, environ. Cette galerie a une surface de section de 20 m<sup>2</sup>, la différence de niveau entre les deux extrémités étant de 42 mètres seulement. Cette galerie est située à 2400 mètres d'altitude.

Il n'est pas exclu (M. Choisy devait le préciser hier malgré le fröncement de sourcil de quelques ingénieurs) que la mise en eau provisoire puisse se faire cet été encore.

# page sociale



C. Luyet.  
S. Antonioli.  
M. Frachebourg.

b) Commission des allocations familiales aux agriculteurs indépendants : Loi du 6.2.1958 :

A. Vouilloz, Président.  
L. Guntern.  
C. Michelet.  
N. Gard.  
C. Luyet.

Nous commettrions un oubli regrettable que nous nous reprocherions, si nous ne rendions pas hommage au Professeur Dr. Jean DARBELLAY qui dès l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance vieillesse et survivants, des lois fédérales et cantonales sur les allocations familiales a organisé l'application de ces lois sociales avec succès, a mis au point tous les organes destinés au fonctionnement des dispositions légales, ainsi qu'à celui qui lui a succédé à la tête de la Caisse cantonale de compensation M. Franzé.

Ces seconds débats vous permettent de vous initier aux arcanes, au mécanisme de nos lois sociales, notamment sur leur aspect juridique.

La commission unanime propose au Grand Conseil de suivre le Conseil d'Etat dans ses vues, d'entrer en matière sur le projet de loi qui vous est soumis pour la seconde fois, de passer ensuite à l'examen des dispositions légales qui vous sont proposées.

Nous sommes naturellement encore à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements désirables.

H. CHAPPAZ

## projet de loi instituant le Tribunal cantonal des assurances

autorité de recours en matière d'allocations familiales

Rapport de la commission chargée de rapporter en deuxième débats sur le

les allocations familiales, prévoyait :  
« Il sera créé une commission cantonale de recours nommée par le Conseil d'Etat pour quatre ans.  
« Les différents milieux professionnels y seront représentés. »

L'article 18 de la loi sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants du 6.2.1958, avait la teneur suivante :

Les décisions de la caisse prises en application de la présente loi peuvent dans les trente jours dès leur notification, faire l'objet d'un recours à la commission cantonale instituée par le décret du 14.2.1959 réglant l'application de la loi fédérale sur l'AVS. La commission se prononce définitivement.

Il y a donc :

1. — une commission de recours pour les allocations familiales cantonales, conformément à la loi du 20.5.1949.

2. — une autre commission de recours pour trancher les conflits se rapportant aux allocations familiales :

a) fédérales touchant les agriculteurs de la montagne et salariés agricoles.

b) cantonales concernant les agriculteurs rentrant dans la loi du 6.2.1958 sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants.

(La même Commission fonctionne pour les recours relatifs à l'AVS (Assurance Vie et survivants).

Le Tribunal Cantonal, une section de celui-ci, a pour mission de trancher les conflits se rapportant aux accidents de travail qui font l'objet de contestations entre un assuré ou un tiers et la Caisse Nationale ou une caisse maladie concernant les prestations prévues par la loi du 13.2.1911. (Loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents. LAMA).

Ce même Tribunal doit également juger les nombreux recours en matière d'Assurance Militaire.

Il est également prévu de confier dans le courant de l'année au Tribunal

Cantonal plus exactement à l'une de ses sections de 3 membres, le jugement de tous les recours en matière d'assurances sociales fédérales.

a) AVS : Assurance-vie et survivants.

b) AI : Assurance invalidité.

c) LFA : Loi fédérale du 20 juin 1952, fixant le régime des allocations familiales pour les travailleurs agricoles et les paysans de la montagne.

d) LAPG : Loi fédérale sur les allocations aux militaires pour perte de gain, du 25 septembre 1952.

e) LAPS : Loi sur les allocations familiales pour perte de salaire.

Le Conseil d'Etat estime préférable de concentrer entre les mains du Tribunal Cantonal, soit en celles de notre plus haute autorité judiciaire, l'application du droit en matière d'allocations familiales cantonales, dès le moment où le législateur fédéral invite les cantons à confier à cette même autorité le contrôle du droit en matière d'assurances sociales fédérales.

Nous arriverons ainsi à plus d'unité dans le règlement des conflits. Nous relevons dans le message du Conseil d'Etat du 15.10.1959 :

« Il existe entre la législation cantonale sur les allocations familiales et les lois sociales fédérales (notamment l'AVS), la loi sur les allocations familiales aux paysans de la montagne et aux salariés agricoles, des rapports très étroits. A tel point que l'article 18 LAFI instituait précisément comme autorité de recours la commission cantonale chargée de statuer sur les recours en matière d'AVS. »

Le secrétariat des deux commissions de recours est confié à la Caisse Cantonale de compensation, ce qui garantissait un contact permanent entre les autorités de recours et les organes chargés d'appliquer la législation sociale, fédérale et cantonale.

La Commission de recours prévue par la LAFS devait s'occuper notamment de la définition de l'employeur et du salarié, du salaire déterminant etc. questions qui ont fait l'objet dans le régime de l'AVS, d'une jurisprudence approfondie.

Or, l'art. 85 al. 1 de la loi sur l'assurance vieillesse et survivants, qui permettait aux cantons de remettre le secrétariat des commissions de recours à la Caisse cantonale de compensation, a été modifié par la loi fédérale sur l'assurance-invalidité du 19.6.1959.

En effet, l'art. 85 al. 1 LAVA, a désormais la teneur suivante :

« Les cantons désignent une autorité cantonale de recours, indépendante de l'administration. Ils peuvent charger de cette tâche une autorité judiciaire existante. Les personnes ayant une fonction dans l'exécution ou la surveillance de l'assurance ne peuvent être membres de l'autorité de recours ou de son secrétariat. »

Le Tribunal Cantonal, section des assurances, devra, de plus, plus tard s'occuper des recours découlant de l'application de la loi fédérale en préparation sur les allocations familiales en faveur de tous les salariés.

En résumé, le point de vue adopté par le Conseil d'Etat est fondé; il est normal qu'une seule et même autorité judiciaire s'occupe des conflits qui touchent les assurances sociales. En raison d'une saine coordination, d'une jurisprudence uniforme.

Votre Commission a adopté à l'unanimité le texte que vous avez voté en premiers débats le 5.2.1960.

Nous croyons utile de vous donner encore un renseignement relatif aux recours ayant trait aux lois sur les allocations familiales du 20.5.1949 et du 6.2.1958.

Quelle a été l'activité de ces 2 Commissions. Quelle est l'incidence pour le Tribunal Cantonal, (soit pour la Section des Assurances) dont le nombre va être porté à 7 (si le Peuple le veut). Aura-t-il une charge excessive ?

En ce qui touche les allocations familiales cantonales (loi du 20.5.1949) il y a eu au début plus de cinq cents recours.

Par contre en 1949 ceux-ci sont tombés à 20 et 8 décisions ont été portées.

En ce qui concerne la loi du 6.2.1958 (allocations familiales aux agriculteurs indépendants) il faut signaler que :

a) nous sommes au début de l'application de cette loi; il n'y a pas encore eu le rodage dû au temps;

b) nous comptons en 1959, 64 réclamations et recours.

Pour éviter du formalisme, les réclamations ont été traitées comme des recours.

47 de ces réclamations/recours ont été liquidées administrativement.

10 décisions ont été portées et les autres réclamations/recours ont été renvoyées à la Direction de la Caisse de compensation pour nouvel examen, etc.

Nous arrivons au terme de notre mission, et nous devons en terminant rendre hommage aux deux Commissions, au secrétariat qui ont fonctionné sur la base des dispositions des articles 26 de la loi du 20.5.1949 et 18 du 6.2.1958. Tous ont œuvré à la satisfaction générale ainsi que le message le fait ressortir. C'est même avec un regret certain que nous voyons disparaître cet organe administratif qui a si bien rempli sa mission, discrètement, en rendant cependant des services appréciables, à nos travailleurs.

Nous saluons donc la garde descendante et nous signalons que les deux Commissions étaient formées comme suit :

a) Commission des allocations familiales : Loi du 20.5.1949 :

A. Vouilloz, Président.  
A. Gertschen.

## Le billet hebdomadaire DE LA RIVIÈRE VAUDOISE

Les faits suivants ont marqué la semaine dernière sur les bords du Léman :

● Le Conseil communal de Jongny a présenté les comptes pour l'année 1959. L'exercice se solde par un résultat satisfaisant puisque en plus de la création d'une provision de 13,000 fr. pour des travaux en cours, le bénéfice d'exploitation se monte à 6898,72 francs. A cette même assemblée, le législatif a accordé la bourgeoisie d'honneur à M. et Mme Bonnard.

● Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz a modifié les heures d'ouverture des magasins. C'est ainsi que du 1er avril au 30 septembre les marchands de tabac pourront retarder la fermeture de leurs boutiques à 22 heures. Pendant la même période, le samedi, les magasins fermeront à 17 h. au lieu de 18 heures.

● Les fonctionnaires des douanes de Suisse romande se sont réunis à Vevey. La section de l'A.S.D.F. du Ve arrondissement, groupant les douaniers des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais, avait choisi cette petite cité des bords du Léman pour y commémorer le cinquantième anniversaire de sa fondation.

● Cette fin de semaine a également apporté de nombreuses satisfactions aux sportifs veveysans. Le vendredi soir déjà, les basketteurs locaux se sont défait de ceux de Lausanne-Ville sur le score de 37 à 35. Cette victoire de justesse, il est vrai, permettra à Vevey BBC d'emporter la seconde place du classement général de ligue nationale B. Sur le stade de Coppet, le Vevey-Sport a écrasé le F. C. Langenthal par 7 à 1. Il semble maintenant que les Veveysans échapperont à la relégation en première ligue.

### Après l'accident de Karma

Au lendemain de l'effroyable accident d'automobile qui avait coûté la vie à quatre Montheyens au lieu dit de « la Karma », M. Louis Jaccard, dé-

puté veveysan, avait adressé les quatre questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. — Lors de la correction de la route, n'aurait-il pas été utile d'empiéter sur la propriété Karma S.A. pour redresser un peu ce virage ?

2. — La démolition du mur, qui augmenterait la visibilité, peut-elle être envisagée ?

3. — La ligne blanche médiane n'existe plus depuis les travaux, peut-elle être peinte à nouveau ?

4. — Le Conseil d'Etat entend-il prendre des mesures rapides afin de remédier à l'état de choses actuel ?

Voici la réponse du Conseil d'Etat :

Après l'enlèvement des voies du tramway Vevey-Villeneuve, le contour de la Karma a subi quelques modifications. Ce virage de 80 mètres de rayon avait un devers transversal de 2 1/2 % seulement; il a été porté à 10 %. Un empiètement sur la propriété permettrait de porter le rayon de 80 mètres à 130 mètres. Cependant ces travaux nécessiteraient la démolition d'un bâtiment et du grand mur clôturant la dite propriété. Les frais considérables qui en découleraient ne seraient pas en rapport avec l'amélioration apportée.

La ligne blanche de démarcation n'a pu être tracée lors de la pose du tapis bitumeux par suite des conditions météorologiques. Actuellement c'est chose faite. En outre, le Conseil d'Etat est disposé à améliorer la signalisation du contour de la Karma par la pose de deux signaux complémentaires « virage » et celle d'un signal avancé, ce dernier non conforme toutefois à l'ordonnance sur la signalisation routière en vigueur et par la limitation de la vitesse à 60 km/h.

D'autre part :

a) Les panneaux avancés « de courbe serrée » seront maintenus sur place et même si possible agrandis.

b) La limitation de vitesse dans la courbe sera maintenue à 60 km/h.

c) Les bordures seront encore mieux signalées; dans ce but, il sera appliqué sur leur angle supérieur une peinture réfléchissante.

D.

## Les bourses d'apprentissage

Réunis en assemblée annuelle les 14 et 15 mai derniers, au chalet « Le Belvédère » à la Roche, les délégués des groupes d'apprentis FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux) de la Suisse romande se sont occupés plus spécialement du problème des bourses d'apprentissage.

Ils estiment que le système actuel doit être transformé et amélioré pour qu'il permette de mieux atteindre le but poursuivi : celui d'offrir à tous les jeunes gens et jeunes filles de notre pays l'égalité des chances dans la vie professionnelle. Ils proposent en conséquence les mesures pratiques suivantes :

- Il serait faux d'instituer un système d'aide aux apprentis qui enlève à ces derniers le sens de l'effort personnel. Ce goût de l'effort reste une exigence essentielle de la vie économique moderne et la plus sûre garantie pour l'avenir. Mais cet effort doit être demandé essentiellement sur le plan professionnel. Il faut tendre par conséquent à faciliter à tous les jeunes, quel que soit leur milieu social, la possibilité de faire leur apprentissage dans les conditions les meilleures.
- Une première mesure consiste à généraliser le système genevois d'allocations familiales qui donne un supplément d'allocation pour tous les jeunes gens et jeunes filles en dessous de 20 ans, qui sont en apprentissage ou aux études. Ce supplément est actuellement de Fr. 25.— par mois et il est très apprécié dans les budgets des familles modestes.
- Le système des bourses a cependant encore sa raison d'être et mérite d'être étendu, mais il faut le réformer. En particulier, ce n'est plus admissible aujourd'hui d'obliger encore les jeunes qui sont dans le besoin de quêdemander cette aide des pouvoirs publics. Il convient au contraire de distribuer ces bourses automatiquement à ceux qui y ont droit, et sans qu'ils le demandent. Il faut pour cela préciser les normes qui fonderont ces droits, et il appartiendra aux autorités cantonales de se baser par exemple sur les revenus imposables du chef de famille pour distribuer les bourses. La preuve que le système actuel ne peut être maintenu, c'est que les crédits, même modestes, votés par les autorités cantonales ne sont souvent pas épuisés. Le montant lui-même des bourses accordées doit être considérablement augmenté, soit dans l'ensemble, soit dans chaque cas particulier.
- Ce qui décourage aussi les jeunes de faire un apprentissage, ce sont les salaires trop bas garantis par les conventions collectives aux jeunes ouvriers en possession de leur certificat de capacité. Il faut attirer sur ce point l'attention des employeurs et des associations patronales, car leur politique actuelle ne peut pas être rentable à échéance, du moins celle qui est encore en vigueur dans certains de nos cantons romands et dans certaines de nos professions.

DEFENDEZ VOUS !  
LES ANNEES-TOXINES  
COMPTENT DOUBLE

buvez

CONTREX



Contrat-jeunesse  
L'eau minérale sulfatée calciq

659-22

La bouteille Fr. 1.— + verre 30 ct.

## Concerts - Spectacles - Conférences

### Le film le plus comique de l'année à Riddes

Cette semaine au cinéma l'Abeille de Riddes, cent minutes de rire, de fou-rire avec le film français gai et léger, aux situations inénarrables et aux réparties cocasses: **ON DEMENAGE LE COLONEL** avec l'irrésistible et joyeuse équipe: Yves Deniaud, Noël Roquevert, Jean Tissier, Pauline Carton, Dora Doll, Armand Bernard, Alice Tissot et Jacques Dynam. Un jaillissement de gags et de scènes ultra-comiques: Un film qui déridera les plus moroses! Une pinte de bon sang!  
Samedi et dimanche à 20 h. 30.

### Lino Ventura au Corso

Cette semaine au Corso un suspense haletant écrit par Boileau-Narcejac, les célèbres auteurs des «Diaboliques»: **DOUZE HEURES D'HORLOGE** avec une distribution éclatante. Lino Ventura qui fut l'interprète fracassant du «Gorille» apporte son physique impressionnant, sa présence, son jeu direct au rôle de Fourbieux. Kopecki, le jeune prisonnier blessé de deux balles et qui ne rêve que de la femme qu'il

aime est interprété par Laurent Terzieff, révélé par «Les Tricheurs». Deux grands acteurs de réputation mondiale Hannes Messemer, qui fut si remarquable dans «Le Médecin de Stalingrad» joue Serge, qui meurt à la douzième heure, enfin la célèbre actrice hongroise Eva Bartok tient avec émotion le rôle de Barbara. A ces noms s'ajoutent ceux de Gert Froebe, de la grande actrice française Suzy Prim, de Gil Vidal et de Ginette Pigeon.

**DOUZE HEURES D'HORLOGE**: trois hommes traqués, aux prises avec l'argent, la peur, l'amour et la souffrance...

Jusqu'à dimanche (14.30 et 20.30), 18 ans révolus.

Dimanche à 17 h.: enfants 7 ans: un merveilleux film: **BIM, LE PETIT ANE** réalisé par l'auteur de Crin Blanc.

### Cinéma d'Ardon

#### Le Grand Chef

Fernandel et Gino Cervi, les deux irréconciliables antagonistes de la trilogie des Don Camillo nous reviennent, mais cette fois amis et comparses dans la plus ténébreuse affaire de kid-

naping, qui va — cela est certain — tourner à la confusion des deux lascars — sinon où seraient les occasions de rire. Et il y a en plus le petit Papouf, le plus étonnant des enfants, acteurs, qui vaut déjà à lui seul le déplacement. Samedi-Dimanche — avec introduction de l'heure d'été à 20 h. 45 précises.

### Deux grandes vedettes un film géant... à l'ETOILE

Jusqu'à dimanche 22. (Dim.: 14 h. 30 et 20 h. 30). Un grand spectacle, la plus géante des superproductions... le film somptueux et étonnant que tout le monde attend:

#### SALOMON ET LA REINE DE SABA

Une réalisation magistrale de King Vidor présentée en CinémaScope et en Technicolor, interprétée par Gina Lollobrigida et Yul Brynner, et par des milliers de figurants dans des scènes de batailles impressionnantes et furieuses.

ATTENTION! Malgré l'importance du programme, **Prix habituels des places**. Retenez vos places. Location tél.: 6 11 54. (Dès 18 ans révolus).

Dimanche 22 à 17 h. et dès lundi 23. Kirk Douglas et Anthony Quinn dans un «Western» fabuleux... un «Western» sensationnel qui fait pâlir tous les autres:

#### LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL

Une histoire puissante et impitoyable où le suspense atteint son paroxysme. En VistaVision et en Technicolor.

### Cinéma MICHEL - Fully

Jeudi 19.

#### LE VENT SE LEVE

(Voir communiqué sous Cinéma REX). Du vendredi 20 au dimanche 22. (Dim.: 14 h. 30 et 20 h. 30). Un drame audacieusement réaliste, plein de tension, transposé à l'écran de façon brillante, extraordinaire, unique:

#### LES FRERES KARAMAZOV,

d'après le roman de Dostoievsky avec Yul Brynner, Maria Schell et Claire Bloom. En technicolor. (Dès 18 ans révolus).

### Cinéma REX - Saxon

Jeudi 19.

Puissante et fascinante, voici une aventure qui vous passionnera:

**TARZAN, L'HOMME SINGE**, avec le nouveau «Tarzan»: Denny Miller. En Technicolor.

Du vendredi 20 au dimanche 22. Un grand film français... Un drame de notre époque:

#### LE VENT SE LEVE,

avec Curd Jürgens et Mylène Demongeot. Ce drame passionnant nous révèle, pour la première fois à l'écran, ce qu'est la «Baraterie», cette escroquerie qui consiste à couler volontairement un bateau pour en toucher l'assurance.

## La Semaine grégorienne romande à Saint-Maurice

La traditionnelle Semaine Grégorienne romande se tiendra du lundi 25 au dimanche 31 juillet, à l'Abbaye de Saint-Maurice. Les cours porteront sur les divers aspects du plain-chant: rythme et modalité, direction et accompagnement, comme aussi sur d'autres branches de la musique spécifiquement liturgique: orgue, polyphonie classique et moderne, enfin naturellement sur la liturgie. C'est dire que l'enseignement de la Semaine illustrera l'ensemble de l'art musical au service de l'Eglise, selon la lettre et l'esprit du Motu Proprio de S. Pie X.

Ajoutons que les messes quotidiennement célébrées, dans le cadre d'une admirable basilique, comme les complies de chaque soir, envelopperont les journées d'études de leur paisible splendeur. Un concert spirituel de haute tenue viendra encore enrichir le programme d'une manifestation dont le succès et les bienfaits se sont affirmés d'année en année, depuis la première session tenue en 1941 à Genève et les suivantes à Estavayer, jusqu'aux plus récentes à Saint-Maurice.

Qu'on retienne donc cette date et que, plus nombreux que jamais, musiciens et fidèles viennent s'initier ou se retremper aux sources de l'art liturgique le plus authentique.

Le programme détaillé sera, dès la fin du mois, à la disposition des personnes que la Semaine intéresse. Le prix de l'inscription à tous les cours est de Fr. 20.—, celui de la pension de Fr. 10.— (service compris). On peut dès maintenant se renseigner auprès de Monsieur PIERRE CARRAZ, directeur de la Semaine, Petit-Lancy. (Tél. (022) 24 58 95), ou auprès de M. le Chanoine DONNIER, aumônier des chœurs genevoises, curé de Saint-François, Genève (tél. (022) 24 62 90).

### MARTIGNY

#### Après la vente-kermesse

Le comité de l'Association des anciens élèves du Collège Sainte-Marie nous prie de remercier la population qui accueillit avec sympathie les vendeurs de billets de tombola et le nombreux public qui fit de la vente-kermesse de samedi et dimanche derniers un gros succès. En effet, cette participation, cette présence lui permettront d'atteindre le but qu'il s'est fixé, c'est-à-dire doter le chœur de la chapelle du collège de la mosaïque que l'on sait, œuvre d'art belle dans sa grandeur et sa sobriété.

Pour clore, voici quelques renseignements:

— le poste de télévision a été gagné par le billet de tombola No. 1312. (Le tirage a été effectué par les soins de la police locale).

— le billet de la série bleue, No. 17, gagne la montre;

— la poupée entièrement habillée par Mme Corthey est gagnée par le billet de la série jaune No. 226;

— le billet No. 26 de la 34ème série de la roue de la fortune gagne la paire de skis;

— enfin, la boîte à surprise contenait... un Charlie Chaplin en miniature.

Tous les lots peuvent être retirés au Collège Sainte-Marie.

### La Fête des pupilles

Le grand rassemblement des pupillettes et pupilles valaisans, dimanche 29 mai à Martigny, va au devant d'un succès sans précédent. En effet, la participation annoncée est remarquable et toutes les sections seront représentées.

Si les classes de pupillettes créées en 1946 n'étaient que cinq, elles sont aujourd'hui au nombre de seize avec plus de 700 membres. Quant aux pupilles, il y en avait déjà 400 en 1938 répartis en 15 classes, et leur effectif a pratiquement doublé en 1960 avec 800 membres et 24 classes.

C'est un essor magnifique et très réjouissant. Aussi pupilles et pupillettes, dirigeants et moniteurs se retrouveront-ils avec enthousiasme sur le verdoyant stade municipal de Martigny-Ville afin de rivaliser d'adresse, de vitesse et de rythme.

le meilleur... c'est...



le Yoghourt F.V.P.L.

Une fermeture-éclair suisse

COLOR - METAL

c'est mieux et c'est plus sûr

### Veillez et évitez...

la constipation, cause de tant de maux. Une dragée Franklin vous libère l'intestin et rétablit les fonctions du foie et de l'estomac.

Elle purifie votre sang et votre organisme. Vous prévenir ainsi l'obésité. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.95.



### Une bonne nouvelle...

Nos services par car de luxe avec Hôtesse - Sièges Avion - Bar - Labo - W. C.

#### En un jour: Genève-Nice

dép. mardi et samedi: Fr. 40.—

#### Genève-Barcelone

dép. chaque dimanche: Fr. 95.—

et tous nos séjours avantageux Arrangements aussi par avion

#### AUDERSET & DUBOIS

Genève - Place Cornavin et votre agence habituelle

## Buck Ryan détective

(Copyright by Cosmopress)



## SCOTLAND YARD sur les dents

par Henri Holt

65



« Je me suis tu, mais j'avais bien flairé que c'était une drôle d'histoire. J'avais bien saisi aussi que vous connaissiez Mortimer beaucoup plus que vous ne le laissez paraître. Un soir, au bar, vous avez oublié que je ne pouvais pas en pas vous entendre et vous l'avez envoyé joliment balader! Et pourtant, après le coup, je n'ai jamais pensé une seconde que c'était vous qui l'aviez descendu. Sinon, vous n'auriez pas eu à compter sur mon silence. Régulier, hein ?

— Sans doute, concéda Vicky, après un regard vers la porte entrouverte.

— Pour M. MacIvor, même chanson. Il n'avait rien à voir avec l'assassinat de Mortimer. Vous me l'affirmez. Peut-être en étiez-vous convaincue. Je vous ai crue... et, voyez tableau!

— Mais je vous le jure encore, il est innocent. »

Il arrêta sur la jeune fille le regard de ses yeux bleus, presque gris.

« M. MacIvor est de vos parents, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Je m'en doutais. Frère ?

— Demi-frère.

— Ça revient au même... Vous le défendez jusqu'au bout. Pour vous, très bien. Moi, je ne marche pas. Je ne couvre pas un type qui a assassiné. Sale affaire de rouler la police dans ces cas-là!

— Mais vous ne roulez pas la police!

Le regard glacial de Joe ne vacilla pas.

« Ecoutez-moi, Miss Sterling. L'histoire de M. MacIvor... qu'il était allé faire un tour, le soir du crime, mais était de retour à l'hôtel avant dix heures, c'est de la frime! Lorsqu'il est entré au bar, il était environ dix heures et demie. Il était sens dessus dessous et ça se voyait! J'ai dû lui servir un verre en vitesse. Son pardessus était constellé de gouttes de pluie qui scintillaient sous l'électricité. Je lui ai demandé s'il pleuvait toujours. « Je n'ai pas idée, m'a-t-il répondu, il y a un bon moment que je suis «rentré».

Joe se tut. Il y eut dans la pièce un étrange silence.

« Je n'ai pas bronché, reprit-il. Je ne m'en suis pas moins dit: «Pourquoi ment-il?» Le lendemain, pendant l'interrogatoire de l'inspecteur, je me suis rappelé l'incident, et puis j'ai pensé qu'après tout il ne signifiait en lui-même pas grand-chose. M. MacIvor avait pu se faire asperger par accident... Oui, peut-être... En aiguillant l'attention sur lui, j'allais amener des ennuis qui n'en finiraient pas... Et, je savais aussi, Miss Sterling, qu'il était votre frère, j'étais prêt à faire pour lui tout ce que j'aurais pu... Entendons-nous! ne le croyant pas coupable... Mais aujourd'hui!... »

Il s'arrêta brusquement.

« Pourquoi, Joe, êtes-vous venu ce soir? Exactement. » C'était Vicky qui posait la question.

« D'abord, — et d'une! — je suis sûr que tôt ou tard, ils pinceront MacIvor. Possible qu'il leur joue la pièce quelques

jours encore, mais il finira par tomber sur un bec. Au bout du compte, il passera en jugement. Je serai cité comme témoin. Le peu que j'aurai à dire, ce sera un maillon de plus à la chaîne des preuves qui le feront pendre.

— Ne prononcez pas cet horrible mot!

Joe passa ses doigts sur son menton glabre.

« Je comprends ce que vous ressentez, Miss Vicky, mais le moyen de parer le coup ?

— Je ne sais pas... mon Dieu!... je ne sais pas... mais il est impossible qu'on exécute Bobbie. Ce serait monstrueux... Je ne peux même pas en concevoir la pensée...

— Deux meurtres, Miss Vicky, un troisième peut-être, avec Mme Jardine... Si la police réussit à monter l'accusation, il est cuit!

— Il est innocent, Joe!... Et ils ne l'ont pas encore arrêté.

— Question d'heures!

— Tant qu'ils ne le tiennent pas!... D'ici là, j'en conjure le Ciel, on découvrira l'assassin.

— Puissiez-vous voir juste! Tenez, écoutez une vieille histoire que je n'ai encore racontée à personne: cela se passait sur un bateau. Un passager avait été assassiné. L'arme du crime? Un pic à glace, qui appartenait au barman. Et d'autres indices l'accusaient. Il s'était querellé avec la victime, tout le monde le savait. Le barman eut beau jurer qu'il n'était pour rien dans le meurtre, nul ne crut un mot de ses protestations et on s'assura de lui pour le livrer à la justice dès l'arrivée au port. Tout parlait contre lui. C'était la condamnation à mort. Vous le voyez, sur le seul témoignage des indices... Or, le soir précédant l'accostage, un passager sauta par-dessus bord. Il laissait derrière lui une lettre dans laquelle il se dénonçait!

(Copyright by Cosmopress)

(à suivre)



## Le nouveau modèle 1960

4 cylindres opposés, 4 temps

Demandez une démonstration sans engagement.

Neuerth & Lattion, Ardon (VS) - Tél. (027) 4 13 46

Generalvertretung A. P. Glätti AG., Zürich et Dietlikon.

## Migros Valais

Nous cherchons pour notre département « Fruits et légumes » à Martigny

## Contremaître

parfaitement au courant de la branche, apte à diriger du personnel et sachant faire preuve d'initiative. Nous offrons à toute personne active et de confiance une place stable, bien rétribuée, semaine de 44 heures et caisse de retraite.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie à la

Société Coopérative MIGROS Valais  
Service du personnel  
Case postale 148, Martigny-Ville

## Technicien-ducteur de travaux

pour conduite générale des travaux - surveillance des chantiers - métrés. Entrée immédiate ou à convenir.

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P. X. 80875 L. à Publicitas, Lausanne.

La collection qui a un succès fou!

choix MAGNIFIQUE dans les costumes de BAIN

Armonia : Italia  
Catalina : Amérique  
Lahco : Suisse

LA BOUTIQUE COUTURE

THEY 25) 4 28 37

*Lilette*

## Meublement complet

pour

100 francs

seulement à la livraison

et 36 mensualités de Fr. 39.-

## INGUELY

Ameublements BULLE (FR)

de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

## Cinéma

Jusqu'à dimanche 22 (dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30)

Le film grandiose, tant attendu

**SALOMON**

et la Reine de Saba

avec Gina Lollobrigida et Yul Brynner. Scope et Couleurs. (Dès 18 ans).

Dimanche 22 à 17 h. et dès lundi 23 :

Un « Western » fabuleux, en Technicolor :

**LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL**

avec Kirk Douglas et Anthony Quinn.



Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30) (Dès 18 ans révolus)

Un suspense haletant

**DOUZE HEURES D'HORLOGE**

avec Lino Ventura, Eva Bartok, Laurent Terzieff et Suzy Prim.

Dim. à 17 h., enfants 7 ans

**BIM.**

**LE PETIT ANE**



Tél. 4 22 60.

Un merveilleux film d'aventures et d'amour où le colossal rejoint le sublime.

La dernière création de Cecil-B. de Mille, avec Yul Brynner, Charlton Heston, Charles Boyer et Claire Bloom :

**LES BOUCANIERES**

En Technicolor - VistaVision.

Dimanche à 17 heures : matinée pour enfants dès 7 ans

**CHARLOT - PARADE**



## Cinéma PLAZA

MONTHEY Tél. 4 22 90

Plus qu'un nouveau film... un nouveau genre ! étrange... saisissant... angoissant... hallucinant !

**LA MOUCHE NOIRE**

Personnes nerveuses et impressionnables s'abstenir !



Jeudi 19

Une captivante aventure

**TARZAN l'homme singe**

Du vendredi 20 au dimanche 22 Un grand film français

**LE VENT SE LEVE**

avec Curd Jurgens et Mylène Demongeot.



**FERNANDEL GINO CERVI ET PAPOUF**

DANS UN GRAND FILM COMIQUE qui fera s'envoler tous vos soucis.

Samedi et dimanche, avec introduction de l'heure d'été à 20 h. 45 précises.



Jeudi 19

**LE VENT SE LEVE**

Du vendredi 20 au dimanche 22 (dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30)

Un drame audacieux, réaliste

**LES FRERES KARAMAZOV**

avec Yul Brynner et Maria Schell. En Technicolor (Dès 18 ans).

## Cinéma L'ABEILLE

RIDDÉS

Samedi et dimanche à 20 h. 30 Le film le plus comique de l'année !

**ON DEMENAGE LE COLONEL**

avec Yves Deniaud, Jean Tissier, Noël Roquevert, Pauline Carton.

Apportez vos annonces assez tôt !

## BBC

Nous cherchons pour notre fabrique de turbines, des

## serruriers-ajusteurs

en vue de leur formation comme monteurs. En outre, des

**Chaudronniers**

**Serruriers pour appareillage lourd**

**Serruriers en bâtiments et constructions métalliques**

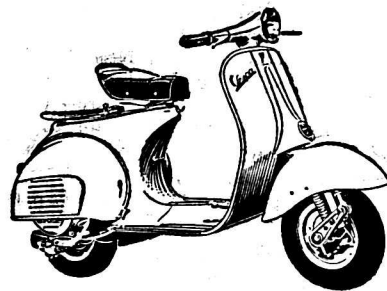
**Ferblantiers industriels**

**Soudeurs pour soudure électrique**

pour départements spéciaux et montage à l'étranger.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photos à

**Brown Boveri & Cie S. A. Service du personnel Baden**



## VESPA 1960

125 cm3 2 %

Fr. 1490.-

150 cm3 2 %

Fr. 1580.-

150 cm3 G. S.

Fr. 1895.-

VOITURE 400

Fr. 3950.-

## TISSIERES FRERES

CYCLES ET MOTOS

## MARTIGNY

Tél. (026) 6 19 86

On cherche jeune fille sérieuse et de confiance comme

## SERVEUSE

dans boulangerie-pâtisserie avec tea-room, à St-Pierre-de-Clages.

S'adresser au Tea-Room « Le Chambeblain », Ardon, tél. (027) 4 11 88.

A louer

## salon de coiffure

Dames - Messieurs Pour traiter, s'adresser au tél. (027) 5 03 32.

A vendre ou à louer joli taureau

avec croix fédérale. Pour traiter, téléphoner au (027) 4 62 85.

## Draps de foin

coins renforcés et anneaux 200 x 200

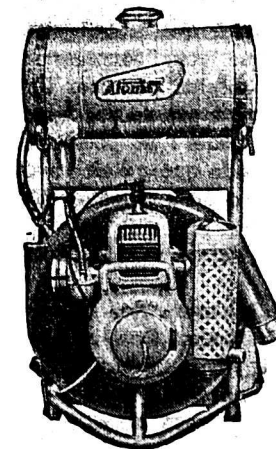
**Fr. 9.50 - 10.50**

Girod Sœurs - Monthey

Tél. (025) 4 22 77

## Sommelières garçon de cuisine

sont demandés à la Brasserie du Grand-Hôtel à Renens. Tél. (021) 24 92 08



## Atomax

pulvérisateur à grand rendement

Moteur Sachs 75 cm3 - Réservoir 12 litres - Robinet de débit réglable - Buse spéciale pour vignes - Buse spéciale pour grands arbres - Equilibre parfait - Frais d'entretien minime

ACCEPTÉ PAR IMA

**BENDER & ROH ARDON**

AGENTS dans toutes les localités

Fr. 750.-

# La Cavalcade de Points Coop

fonce tel un torrent impétueux



# Panier plein *fraîs restreints!*

## Il faut voir nos magasins coopératifs attrayants sous la réclame des points Coop

A domicile, vous recevrez, ces jours, un magnifique dépliant en couleurs. EXAMINEZ-LE ATTENTIVEMENT!

Et ne manquez pas d'utiliser les POINTS COOP à l'occasion du JUBILE

Votre Coopé vend **avec ristourne**

L'échange des POINTS vous permet d'obtenir des PRIMES RICHES à votre CHOIX!

Choisissez aussi les articles munis des précieux POINTS COOP!



### Laiterie - Alimentation Primeurs

A REMETTRE, centre Fribourg, avec petit appartement confortable. Location modeste, chiffre d'affaires intéressant, cause maladie. Inventaire et marchandises env. Fr. 20 000,-, long bail.

Pour visiter et traiter, Extension commerciale, à Auvernier (NE). Tél. (038) 8 41 84.

Une publicité bien comprise se fait dans le « Nouvelliste »

A vendre une camionnette

**PICK-UP 1000 kg.**

marque Peugeot, état impec., cause transf., au plus offrant.

Téléphoner le soir au (026) 6 33 38

### On cherche à acheter

Belle voiture sport, modèle 1959, Coupé Maserati, Alfa Romeo, Mercedes 300 SL ou équivalent.

A REPRENDRE Jaguar 3 l. 5 Mark VII 1955, parfait état.

S'adresser au No (021) 22 70 81 (heures bureau).

INSTITUT ST-JOSEPH  
Œuvre de Don Bosco - St-Georges  
SION

**Fête de Printemps**  
**Jeudi 26 mai 1960**  
**(fête de l'Ascension)**

Stand Valaisan - Fleurs - Jeux variés  
Attractions diverses  
BUVETTE - BUFFET FROID  
Raclette à partir de 11 heures du matin

**Vauxhall Victor Estate Car\*** une voiture jeune, et pratique! Avec l'Estate Car, vous êtes tous les jours en vacances. Vous passez partout, car elle est d'une robustesse à toute épreuve. Elle s'adapte exactement à vos besoins du moment: Avec 5 passagers, vous avez encore de la place pour 80 kilos de bagages. En rabattant le siège arrière (en un clin d'œil), vous gagnez de la place pour 290 kilos de charge. Autres avantages: 5 portes, revêtements lavables, pont de charge recouvert de tôle ondulée, nombreux accessoires. Essayez la Victor Estate Car. Et comparez!

Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9750.- \*un produit de la General Motors



Delémont: Périat & Cie, Garage Total, tél. 066/23533. Fribourg: V. Nussbaumer, Garage du Stadtberg, tél. 037/24129. Genève: Autos-Import SA, 28-30, rue de la Servette, tél. 022/336630. Lausanne: F. Schmocker, Garage Occidental, 7, Av. de Morges, tél. 021/258225. Morges: Garage Daniel Monay, tél. 021/7 2135. Neuchâtel: Garage M. Facchinetti, 1-3, Portes Rouges, tél. 038/56112. St-Cierges: Garage A. Freymond, tél. 021/98219. St-Imier: Garage A. Wüthrich, 18, rue B.-Savoie, tél. 039/41675. Tavannes: Etabl. Merçay, tél. 032/92451. Yverdon: W. Humberstet, Garage des Remparts, tél. 024/23535.

EN 75/608

Vevey: A. Marchand, Garage du Léman, 47, Av. de Plan - Téléphone (021) 5 16 34

# de son bouledogue endormi Malinowski tonitruant, menaçant, grossier, ennuye, nt deux heures, deux mille journalistes

19 mai, (AFP.) — Sur les deux versants du sommet qui n'a pas été atteint, les Occidentaux et le président aujourd'hui, chacun de leur côté, la moralité de l'échec de la Conférence. M. Khrouchtchev sous une conférence de presse à grand spectacle, les Occidentaux sous la forme de conciliabules discrets des chefs d'Etat et les trois ministres des affaires étrangères.

de la réunion des trois grands Occidentaux assistés de M. Michel Debré, premier ministre français autres ministres des affaires étrangères, le porte-parole américain a fait la déclaration suivante : « Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis pendant une heure cet après-midi, à l'Elysée, ministres des affaires étrangères.

Les derniers ont fait au général De Gaulle, au président Eisenhower et à M. MacMillan un compte rendu de la situation qu'ils ont eue ce matin au sujet de la situation internationale actuelle.

Le président Eisenhower est resté quelques minutes à l'Elysée pour un entretien d'adieu cordial avec le général De Gaulle. Cet entretien a eu lieu hier soir, de préférence à jeudi matin, en raison du départ matinal du président Eisenhower pour le Portugal ».

## ne convaincre personne

Conférence de presse de M. Khrouchtchev, qui devait constituer le point de la journée (du spectacle), ce fut une conférence de presse soviétique sans personne. Telle est l'opinion des journalistes qui ont suivi pendant quelques minutes la conférence du président du gouvernement soviétique.

Par contre sa sortie étonnante contre les Occidentaux « qui ont eu la chance d'être exterminés à Stalingrad » a été jugée très sévèrement par les commentateurs politiques. Les Allemands interminables — l'une après l'autre — contre l'impression n'apportèrent rien dans l'ensemble on ne peut pas dire que toute objectivité que l'on a été accablant d'encre la double traduction française et en anglais la chaleur étouffante, pour tenir la presse à l'éveil.

Enfin, moins d'une heure après un meeting de M. Khrouchtchev donna le ton à la conférence des journalistes allemands, tour à tour le ton de l'index vengeur, frappé puis brusquement se calma au milieu des huées et des applaudissements du corps diplomatique et des diplomates.

M. Khrouchtchev fit, de sa conférence, ce qu'il lui a plu de faire depuis des années, un mauvais numéro, un complet gris agrémenté de ramages de M. Khrouchtchev à droite M. André Grolleau, à sa gauche, le ton de M. Khrouchtchev, en uniforme de M. Khrouchtchev, qui avait le ton de M. Khrouchtchev et son ennui et son em-

prononcées en public par le maréchal Manilovski qui, sortant de sa torpeur apparente, interrompit son président pour lui dire : « Je n'ai jamais ordonné l'état d'alerte en URSS, moi ».

M. Khrouchtchev déclara avant de commencer à répondre aux questions, qu'il désire répondre « à un groupe qui fait du tapage ».

« J'ai appris que le chancelier Adenauer avait envoyé ces quelques jeunes qui ont été à Stalingrad. Là-bas nous les avons enfouis sous trois mètres de terre. S'il le faut, nous pourrions dé-

truire encore ceux que nous n'avons pas encore détruits. »

« Ils oublient une chose, je représente la grande Union soviétique, le grand peuple soviétique, qui édifie le communisme. Ces jeunes, je le comprends, sont des hitlériens. Ils ne représentent pas le peuple allemand. »

Interrompu par des cris hostiles de la salle, il répondit : « Attends un peu provocateur, tais-toi. »

Et il insiste sur le fait « Je ne vous cacherais pas que j'aime me battre avec les ennemis de la classe ouvrière. M. n'est agréable de les voir enrager. »

« Notre pays est un colosse qui se battra jusqu'à la victoire du communisme. »

## Le Conseil fédéral et les insinuations malveillantes de Moscou

Le Conseil fédéral a publié mercredi le texte de la réponse à la note soviétique du 13 mai concernant l'activité illégale de deux fonctionnaires de l'ambassade de l'URSS en Suisse, remise le 18 mai par l'ambassadeur de Suisse à Moscou au ministère des affaires étrangères de l'URSS :

« Le Gouvernement suisse a pris connaissance avec étonnement de la note remise par le ministère des affaires étrangères de l'URSS à l'ambassade de Suisse à Moscou. En effet, la version des faits que cette note donne ne correspond pas à la réalité. En outre, la note contient à l'égard des autorités suisses des accusations et des insinuations offensantes et dénuées de tout fondement.

Les deux fonctionnaires de l'ambassade soviétique à Berne dont le rappel a été demandé n'ont pas été maltraités par la police suisse. Bien plus, celle-ci les a libérés indépendamment de toute intervention de l'ambassade de l'URSS.

Dans toute cette affaire, les autorités suisses ont agi spontanément, de leur propre initiative et sans aucune intervention étrangère. Il est insultant pour la police suisse de l'accuser d'avoir organisé une provocation pour le compte d'un gouvernement étranger. Le Gouvernement suisse s'élève avec énergie contre cette accusation calomnieuse.

Il n'y a aucun rapport entre les mesures que les autorités suisses ont été contraintes de prendre à l'égard de deux fonctionnaires de l'ambassade soviétique et l'incident qui a eu lieu récemment entre l'URSS et les Etats-Unis à propos du survol du territoire soviétique par un avion américain. Il n'y a pas davantage de lien entre ces mesures et la conférence au sommet qui devait se réunir à Paris. S'il y a eu une coïncidence avec ces deux événements, elle est imputable exclusivement aux agents soviétiques qui ont exercé une activité illicite sur le territoire suisse. Ce sont eux qui ont choisi le moment où ils se sont fait

prendre en flagrant délit.

Les autorités suisses ont de tout temps exercé une surveillance sévère pour prévenir ou réprimer sur le territoire de la Confédération toute activité d'espionnage dirigée contre celle-ci ou contre n'importe quel pays tiers. Les mesures qu'elles peuvent être appelées à prendre sont justifiées exclusivement par la nécessité où elles se trouvent de défendre la sécurité, l'indépendance et l'intégrité du pays.

Il va de soi que le Gouvernement suisse n'envisage de prendre aucune sanction à l'égard des fonctionnaires de police, qui ont fait leur devoir. Les seuls coupables sont les fonctionnaires de l'ambassade soviétique dont le rappel a dû être demandé. »

On prendra note avec satisfaction de cette réponse qui est aussi convenable et ferme que la note soviétique à la Suisse était discursive. Le Conseil fédéral réserve le sort qu'elles méritent aux insinuations malveillantes du gouvernement de Moscou. On le croit sans peine lorsqu'il affirme que les faits relatés dans la note soviétique ne correspondent nullement à la réalité. En faisant arrêter les deux espions russes, nos autorités fédérales ont agi en toute indépendance et si la mesure est intervenue au grand dam des Russes au lendemain de l'affaire d'espionnage américain en URSS, ce n'est pas une raison d'accuser — comme le fait le gouvernement soviétique — la Suisse d'être à la solde de l'étranger. La mise au point était nécessaire car le Conseil fédéral ne pouvait tolérer d'être rappelé à l'ordre par des gens qui avaient toute raison de se taire.

## La note soviétique à la Suisse distribuée à l'ONU

NEW-YORK, 19 (APP) — La délégation soviétique a distribué mercredi dans les salles de presse de l'ONU un communiqué qui relate la note soviétique au gouvernement de Berne au sujet de l'arrestation de deux fonctionnaires soviétiques accusés d'espionnage. Ce communiqué est intitulé : « Déclaration du ministre des affaires étrangères de l'Union Soviétique au sujet d'actes de provocation de la police suisse ».

## La panne

18 mois d'efforts, de voyages, de sourires et de promesses ont été réduits à néant. Les peuples qui s'abandonnaient à l'espoir d'une détente peuvent reprendre le port d'armes. Tout un capital, sinon de confiance, tout au moins d'espoir, a été brutalement détruit par M. K. et qui désormais se lancera dans l'aventure de la coexistence pacifique ? Elle reste souhaitable car la haine et la méfiance, la crainte et le soupçon engendrent la guerre qui confondra dans le même irréductible embrasement tous les peuples.

Pourquoi M. K. a-t-il abandonné son air bonasse, dénoncé Eisenhower en qui, il y a peu de temps encore, il voyait un homme épris de paix ? Pourquoi a-t-il subitement renoncé à cette Conférence en exploitant à l'extrême un incident banal. Pourquoi a-t-il imposé à l'esprit de tous, l'image d'une Russie enivrée de sa puissance et résolue à en profiter ?

Certes, ce serait bien la première fois dans l'histoire qu'une nation, sans y être contrainte, renonce à l'usage de la force et donne dans la vertu ! En agissant ainsi, M. K. a justifié toutes les appréhensions et renforcé le pouvoir de persuasion que possèdent les durs des deux camps. Il a réformé, comme chaque fois qu'un Russe braille trop fort, l'unité des Occidentaux, unité précaire, rassemblement éphémère d'hommes contraints par leurs moyens, leur manque d'imagination créatrice à une épuisante défensive.

Il a renforcé l'apolitisme des masses qui, lassées d'être dupées, le tiendront à l'écart et accepteront d'être menées. On ne trahit pas impunément les espoirs des peuples.

Pourquoi a-t-il pris ce risque considérable ?

L'affaire de l'« U-2 » trop fortement exploitée a bouleversé les Russes et favorisé tous ceux qui du côté communiste considèrent la coexistence comme une trahison doctrinale.

De cette Conférence, aucun règlement politique important n'était attendu. M. K. avait désespérément besoin d'un résultat. Assuré de ne pas l'obtenir, il a coupé net.

L'histoire de l'« U-2 » et la manière dont elle a été expliquée par les Américains ont prouvé que Eisenhower négociait mais ne gouvernait pas.

Le Russe, déçu, a préféré attendre que les élections présidentielles apportent un président démocrate qui tiendra 4 ans la Maison Blanche. Eisenhower dans quelques mois ne sera plus qu'un général en retraite qui n'aura pu tenir tout cette promesse électorale : paix et prospérité. La Conférence a été ajournée le temps qu'un chèque remplace le roseau. M. K. a peut-être mal calculé : il pouvait sans doute moins obtenir d'Eisenhower pacifique à l'extrême que d'un autre président des USA.

Le dirigeant russe est gêné aux entournures. Les stalinistes conduisent contre lui une guerre sournoise qui reçoit l'appui des Chinois. Ceux-ci ont toujours dénoncé Eisenhower un fauteur de guerre, l'inspirateur de l'impérialisme américain. Ils tiennent une troisième guerre mondiale pour probable et souhaitable et leur dureté est approuvée par les Tchèques et les Allemands de l'Est. Une fois de plus M. K. s'est incliné devant les Chinois. L'Armée rouge n'est pas restée à l'écart de cette querelle nourrie de motifs idéologiques et patriotiques.

Conséquences immédiates de ce refus ?

Reprise de la guerre froide surtout sensible en Extrême-Orient, Amérique et URSS se fermant aux échanges touristiques et culturels ; peut-être, mais c'est peu sûr encore, signature d'un traité de paix séparé avec l'Allemagne de l'Est, robinets de propagande à plein débit, durcissement idéologique en URSS où bien des dirigeants redoutent les effets d'une détente internationale sur la situation intérieure (comment dans ces conditions ne pas atténuer la dictature) et en Europe blocage à droite.

JACQUES HELLE

## La grêle cause d'importants dégâts à Genève

GENEVE, 19 (Ag.) — La grêle qui s'est abattue sur la région mercredi soir et qui par endroits a formé une couche de plusieurs centimètres a causé d'importants dégâts. Les communes particulièrement touchées, celles de Chêne, Vandœuvres, Coligny, Troinex, ont eu leurs cultures hachées. La vigne dans cette région a également subi des dégâts.

Fusées volent... et gagnent

CAP CANAVERAL (Floride), 19 mai. — (Ag AFP) — Une fusée Polaris a été lancée mercredi d'une rampe sous-marine à Cap Canaveral. L'expérience a été couronnée de succès et l'engin, transportant une ogive « à blanc » est tombé à 1600 km. dans l'Atlantique. Le Polaris, destiné à l'armement des sous-marins a été lancé d'un tube sur le fond marin, simulant les conditions de lancement sur un sous-marin.

Le Polaris, qui mesure neuf mètres de long est projeté hors de l'eau par une poussée d'air comprimé et son dispositif de vol entre en action à une vingtaine de mètres au-dessus de l'eau.

On annonce d'autre part que trois fusées anti-aériennes « Bomarc » ont été essayées avec succès à la base aérienne d'Eglin, également en Floride. L'une d'elles a atteint un avion-cible volant à 10 000 mètres, à une distance horizontale de 180 kilomètres du point de lancement.

## Victoire retentissante de M. Kennedy

BALTIMORE, 19 (Reuter) — Le sénateur John Kennedy, le concurrent le mieux placé pour obtenir d'être désigné comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis l'automne prochain, a remporté une victoire retentissante sur son adversaire, le sénateur Wayne Morse, lors des élections primaires du Maryland. On apprendrait en effet mercredi matin que le sénateur Kennedy avait réuni sur son nom près de quatre cinquièmes des suffrages. C'est sa sixième victoire consécutive.

Les délégués démocrates du Maryland devront donc voter pour le sénateur Kennedy, lors de la convention de leur parti en juillet. M. Kennedy peut déjà compter sur 286 voix et demie. Il lui en faudra 761 pour être désigné comme candidat officiel du parti démocrate.

Comme il n'y a pas d'élections primaires au Maryland du côté républicain, le vice-président Nixon est d'ores et déjà certain que les 24 délégués républicains de cet état voteront pour lui.

## Un typhon sur le sud-ouest de la France

TOULOUSE, 19 mai. — (Ag AFP) — Un typhon s'est abattu mercredi sur le sud-ouest de la France. C'est pas miracle que l'on ne déplore pas de blessés, mais les dégâts sont importants et s'élevaient à 500 000 nouveaux francs.

Un phénomène étrange et jamais encore enregistré en France, s'est produit : un immense champignon de sable et de terre venant du ciel s'est abattu soudain sur une bande de 6 km. carrés située au sud-est de Garrac, à la limite des départements du Gers et de la Haute-Garonne. Huit fermes et locaux d'habitation ont été soufflés en quelques secondes tandis que les habitants alertés par un grondement sourd ont fui dans les bois voisins. Des trombes d'eau et de grêle et un vent soufflant en tourbillon à plus de 150 kilomètres à l'heure ont ravagé la vallée de la Save, et de la Gimone. Le petit village de Bellegarde, dans la même région a également souffert. Le clocher et le toit de la chapelle se sont effondrés et le cimetière qui l'entourait a été ravagé.

Une dizaine de fermes ont été complètement détruites et une soixantaine de personnes sont sans abri.



devant l'ambassade soviétique, une conférence de presse — impromptue (notre photo)

## Les victimes de la catastrophe du DC-4

Les pires craintes ont malheureusement été confirmées et il n'y a pas de survivants de l'équipage du DC-4 de la Balafr qui s'est écrasé en Afrique. Voici les victimes, en haut, de gauche à droite : Giovacchino Mazzi (Zurich) steward, Ernst Mathis (Bâle) mécanicien, Edgar Hansen (Norvège) capitaine, Piero Nocentini (Rome) navigateur, Otto Lehmann (Bâle) journaliste. En bas : René-Fred Widmer (Bâle) co-pilote, Rolf Camenzind (Zurich) co-pilote, Emil Stadelin (Bâle) mécanicien, Rinaldo Greco (Milan) navigateur, Rolf Rein (Zurich) co-pilote et Hans Kost (Lucerne) mécanicien



J. A. — St-M

SERVICE DE et tout

Annonces Réclames Mortuaires Majoration de le

AU I

Au Maghre maintenant déjà les ré vint la catas en automne. dir, à fin féy Les statist au nombre (auxquels s' réfugiés en tres déplacé groupement bre de 11.000 huiles, de 10 CEUX-CI VI

Le problè date du pri quelle les évacuerent population régions limit repliés au semblés dament, tandi se rendre so roc, de mar gner de leur bientôt regé ans ! Il ne s que 20.000 fants pour 1957; de ne ordonnées dépassés pé tait l'assisté dont le no de 100.000 tional.

Comme il nisie ni au reconnue té Internati voya une en avril 19 trois mois surèrent la dons remis nales de la A la suit adressé en nales de la Lion et So valeur de parvinrent le nombre

Dan rien